



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

01 juillet 2021

## fr.kiplar.com

Cet acteur n'est pas autorisé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) à proposer certains services ou placements financiers en France.

### Nom

fr.kiplar.com

### Catégorie(s) liste noire

Produits dérivés sur crypto-actifs

### Date de mise en ligne sur le site

01/07/2021

## Des contenus pour vous accompagner



Placements atypiques : de quoi parle-t-on ?



Forex, options binaires : un marché à fuir



Investir dans les crypto-actifs (bitcoin, etc.)